

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 4 avril 2025	N° 2025-111

Convocation du 28 mars 2025

Aujourd'hui vendredi 4 avril 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOLET
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Christophe DUPRAT
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET
M. Fabien ROBERT à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel LABARDIN à partir de 17h30

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250404-lmc1106746A-DE-1-1 Date de télétransmission : 11/04/2025 Date de réception préfecture : 11/04/2025 Publié : 14/04/2025

	Conseil du 4 avril 2025	<i>Délibération</i>
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2025-111

Association ' La Mémoire de Bordeaux Métropole ' - Centre de documentation et de recherche - Subvention de fonctionnement 2025 - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'association « La Mémoire de Bordeaux Métropole » créée en 1987 à l'initiative de partenaires publics et privés, a pour objectif de rassembler les documents et témoignages de toutes natures relatifs à l'évolution, au cours des dernières décennies, de Bordeaux et de son agglomération dans les différents domaines de la vie collective.

Depuis sa création, la Mémoire de Bordeaux Métropole a donc collecté des archives de toutes sortes (plusieurs milliers de documents photographiques et vidéos). Elle œuvre à la préservation du patrimoine de la Métropole, notamment par l'enregistrement de témoignages, constituant ainsi un centre de recherche et de documentation qui est aujourd'hui le passage indispensable de nombre de chercheurs, documentalistes ou éditeurs.

Le travail de l'association réside dans l'accès à ce patrimoine aux particuliers, étudiants, associations, écoles mais aussi collectivités territoriales, sociétés de production et médias. Elle organise également des temps publics de partage sur le territoire de la Métropole (expositions, projections, conférences...).

Pour lui permettre de poursuivre sa mission d'intérêt public auprès des habitants de Bordeaux Métropole, il est proposé de reconduire en 2025 l'attribution d'une subvention et cela à hauteur de 86 450 €, l'assiette subventionnable retenue, hors prestations en nature étant de 141 930 €, compte tenu du fait que la subvention accordée est inférieure à celle demandée.

Actions menées en 2024 et programme 2025

1. Commissions de travail, conférences et projections

Courant juillet 2024, les responsables des commissions actives (ferroviaire, maritime, mémoire religieuse, photo, revue Empreintes et sports) et des commissions en sommeil (architecture et mémoire médicale) ont été réunis afin de planifier un programme d'activités et de communication au public : conférences et visites, projets d'interviews de personnalités ; ils alimenteront le réseau de la mémoire filmique de Nouvelle-Aquitaine.

Fin 2024 et début 2025 des conférences autour de l'histoire bordelaise de la Maison Worms & Cie, de l'hôpital Haut-Lévêque et du développement des hypermarchés à Bordeaux ont été organisées.

Un projet d'ampleur concernant une manifestation publique autour de la Banque Alimentaire de Bordeaux et de la Gironde a déjà donné lieu à plusieurs rencontres avec des responsables de l'association et des visites sur place.

Enfin, une réflexion commune est en cours pour intégrer ce projet au GSEF (Global Social Economy Forum), forum mondial de l'ESS, qui sera accueilli par la ville de Bordeaux du 29 au 31 octobre 2025.

2. 31eme salon d'expression photographique

« L'aventure de la grande pêche, Bordeaux port morutier au XXe siècle ».

Pour sa 3ème édition, les membres du groupe photo ont choisi de montrer le passé révolu de la grande pêche dans le port de Bordeaux à travers ses activités maritimes, commerciales et industrielles au XXème siècle. L'exposition a eu lieu à l'Hôtel de Ragueneau, 71 rue du Loup, du 10 au 22 septembre 2024.

Elle a été réalisée grâce à la collecte de fonds privés d'armateurs et de collectionneurs et aux prêts d'archives de fonds publics (partenariat avec le Musée d'Aquitaine et le Musée d'Ethnographie de Bordeaux).

3. Activités documentaires

À partir de la base de données PILL, la mise en ligne de documents sur le site de la Mémoire filmique en Nouvelle-Aquitaine est régulièrement alimentée. Ce réseau permet de relayer régulièrement des demandes de recherches documentaires. Dans le cadre du réseau Mémoire filmique de Nouvelle-Aquitaine, les opérations de numérisation de supports audiovisuels par la Cinémathèque de Nouvelle-Aquitaine se poursuivent. Les missions de collecte, de numérisation et de sauvegarde d'archives photographiques et filmiques privées nourrissent en permanence le fonds documentaire de La Mémoire de Bordeaux Métropole. Un travail assidu d'enquête auprès des adhérents et de divers partenaires a permis des dépôts et des dons. Le centre de documentation a étendu sa couverture géographique et diversifié les sujets de sa collecte pour lui permettre de mieux répondre aux demandes de recherches documentaires et aux demandes de valorisation, pour lesquelles elle n'avait pas toujours de matière à proposer (exemple des années 1940 ou encore le bassin d'Arcachon). Ce travail d'enquête a également permis de retrouver des ayants droits et d'établir des conventions de dépôts qui encadrent juridiquement l'utilisation des images par l'association. Enfin, le site web est en cours de refonte depuis début 2024. De plus en plus de ressources documentaires seront accessibles en ligne : <https://www.mbordeauxm.fr>

4. Partenariats

La Mémoire multiplie les partenariats et les projets :

- Un partenariat avec l'Institut de Journalisme Bordeaux-Aquitaine (IJB) pour la réalisation de reportages/interviews liés à l'histoire de la région bordelaise qui s'inscrivent dans le cadre de la formation des étudiants (exercices pratiques, cas concrets de reportages, rushes état des lieux).
- Un partenariat avec l'université Bordeaux Montaigne pour un travail plus global avec le département Arts et une pérennisation du ciné-concert.
- Un partenariat avec le journal Sud-Ouest pour la mise en ligne d'une sélection de photographies de presse régionale des années 1930-1950 sur le réseau Mémoire filmique en Nouvelle-Aquitaine,
- Une convention de partenariat est en discussion avec le Clem pour bénéficier d'un soutien à la numérisation des plaques de verre stéréoscopiques déposées dans le fonds de La Mémoire.
- Courant 2025, il est prévu un renforcement des liens avec le Musée d'Aquitaine en leur proposant un nouveau partenariat.

Principaux indicateurs financiers

	Budget 2025	Budget 2024
Charges de personnel / budget global	115 270 € - 81,22%	113 505 € - 76,43%
Participation BM et % / budget global	86 450 € - 60,91%	91 000 – 64,28%
% de participation autres financeurs / budget global		
Villes	33 600 € - 23,67%	36 000 € - 24,24%
Conseil départemental	800 € - 0,56%	800 € - 0,54%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et en particulier, l'article 10 relatif à l'obligation de conclure une convention pour toute subvention accordée à une association d'un montant supérieur à 23.000 €, ainsi que les conditions d'attribution,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des associations des aides accordées par les personnes publiques,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le règlement d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande de subvention émise par l'association la Mémoire de Bordeaux Métropole, en date du 10 juillet 2024,

CONSIDERANT l'importance du rôle joué par l'Association « La Mémoire de Bordeaux Métropole » dans l'observation et la conservation des grands projets de Bordeaux Métropole, et du service rendu aux habitants du territoire métropolitain.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 86 450 € à l'association « Mémoire de Bordeaux Métropole » au titre de l'année 2025.

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole, à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2025, chapitre 65, article 65748, fonction 020.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Ne prend pas part au vote : Monsieur ESCOTS, Monsieur MAURIN

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 4 avril 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------